



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31180

## Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les grandes difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne et professionnelle par les personnes handicapées physiquement. Ces personnes tiennent à souligner à l'instar d'associations de défense des droits des personnes handicapées telles l'Associations des paralyés de France et l'Association française contre les myopathies que l'exercice d'une citoyenneté sans restriction passe, chaque fois que cela est possible, par l'utilisation d'un matériel adapté. Il est à noter toutefois que sur les 35 000 matériels de compensation proposés aux personnes handicapées, seulement 700 sont inscrits au TIPS. C'est pourquoi il lui demande si elle compte revoir la législation concernant la prise en charge des moyens de compensation du handicap dans le sens d'une plus grande justice sociale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Birraux](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31180

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1999, page 3408